



Déclaration préalable commune de la CGT Educ'action, de la FSU, du SGEN-CFDT, de SUD éducation et de l'UNSA éducation au Conseil Consultatif Régional Académique de la Formation Continue des Adultes du 10 décembre 2024.

Monsieur Le Recteur de la Région académique et recteur de Paris, Monsieur le Délégué Régional académique à la formation professionnelle initiale et continue, Mesdames et messieurs,

Nos organisations syndicales ont décidé pour la première fois dans cette instance de faire une déclaration liminaire commune. Il s'agit pour nous, membres de cette instance et représentant.es des personnels, de marquer notre mécontentement alors que vous aviez vous-même, Monsieur le Recteur de la Région académique, salué la qualité des échanges tout en ayant insisté « sur la nécessité d'une cohérence entre la structure académique et l'organisation administrative de la région, afin d'éviter une fragmentation des actions éducatives ». Or cela fait bientôt quatre ans (l'arrêté de création du CCRAFCA est du 16 mars 2021) que nous attendons que la région académique nous définisse sa stratégie à l'échelle de la région académique et notamment nous fasse des propositions concrètes et chiffrées, échelonnée dans un calendrier.

Nous n'allons pas revenir sur les multiples péripéties qui peuvent expliquer – mais surement pas justifier ce retard... Rappelons seulement que notre institution a payé fort cher deux rapports à des cabinets d'expert dont les préconisations très générales, et qui ne nous ont pas révélé grand-chose que nous ne savions déjà, peinent à se concrétiser en actions opérantes....

Enfin, un groupe de travail – et un seul, le 20 novembre - de restitution nous a présenté la « *Stratégie de la région académique Ile-de-France 2024-2027 de la FCA* ». Nos organisations syndicales sont restées perplexes devant des généralités trop vagues. Bien entendu nous ne pouvons qu'être d'accord sur les 5 axes stratégiques, nous pouvons nous accorder aussi sur les « *Priorité* » et « *Objectif* » - même si une de nos attentes a disparu de *l'Axe 1 : développer des formations* : « *adaptées aux publics cibles...en privilégiant des certifications diplômantes* » – mais après cela, savoir très concrètement comment cela va se décliner, cela devient très imprécis.

Ne Prenons qu'un seul exemple : Quatrième axe/priorité1/objectif2 (p.24 du doc) : « harmoniser les grilles salariales », nous n'avons que des préconisations très générales : nous

attendons les grilles salariales proposées, les échelons, les échéances, les types de contrat envisagés etc... Et nous pourrions poursuivre le même raisonnement sur la question des ressources humaines (p.26) (pointée par SEMAPHORES) ou sur le « renouvellement de l'offre » (p.7) de formation surtout lorsqu'on le met en regard avec le manque d'ambition du document sur l'analyse des besoins en formation en FCA qui doit être présenté aujourd'hui (voir la p.8) – à noter aussi que le *Plan de formation des personnels exerçant leurs fonctions dans le domaine de la formation continue* n'est pas à l'ordre du jour alors qu'il s'agit d'une obligation réglementaire.

Monsieur le Recteur de la Région académique, nous souhaitons vivement vous alerter sur le fait qu'il y a urgence à bâtir une stratégie rigoureuse et précise partant d'une analyse des besoins en FCA, avec des objectifs de développement notamment sur la réponse aux marchés publics ou privés (pour un rééquilibrage à 50/50), les publics ciblés, les types de formation..., et qui identifie et sépare clairement les objectifs des moyens mis en œuvre pour réaliser cette stratégie.

Enfin, nous souhaitons aussi vous alerter sur le fait que de nombreux GRETA sont en difficulté : comment comptez-vous y répondre ? Et surtout, nous souhaitons témoigner ici que de nombreux personnels sont en souffrance – les raisons en sont multiples là aussi il y a des réponses urgentes et immédiates à apporter. Nos organisations syndicales, CGT Educ'action, FSU, Sgen-CFDT, SUD éducation et UNSA éducation sommes sensibles à l'ensemble des sujets évoqués et souhaitons ~~pour~~ échanger, en particulier, sur la rémunération et les conditions de travail des personnels.

Pour toutes les questions posées ici, nous vous remercions par avance, Monsieur le Recteur de la Région académique, des réponses que vous pourrez nous apporter.